

RAPPORT
ANNUEL 2014
CENTRE
FRANÇAIS DES
FONDS ET
FONDATIONS



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

Mot du President



Francis Charhon
Président

Lorsque j'ai souhaité créer le Centre Français des Fondations en 2002 nous n'étions que 7 fondations à nous engager sur ce projet. En ce temps, les fondations étaient peu connues, et parmi les jeunes membres on se posait encore la question de savoir quelle différence il y avait entre une association et une fondation. Au moment où je vais quitter la présidence du centre pour que puisse s'engager un renouveau de la gouvernance, je regarde le chemin parcouru durant ces douze années et je crois que chacun d'entre vous qui a participé à cette aventure peut être fier de ce qu'est devenu le Centre. Aujourd'hui, nous sommes plus de 280 adhérents à partager et porter ensemble les enjeux de notre secteur et maintenant le Centre Français des Fonds et Fondations est bien identifié comme l'organisation le représentant.

Le Centre a quitté la Fondation de France qui l'avait hébergé pendant les années de croissance pour trouver un port d'attache grâce à l'aide de certaines fondations. Ce lieu est rapidement devenu la maison des fondations donnant ainsi une identité forte à notre organisation.

Certes, les débuts ont été difficiles mais rapidement les fondations ont compris l'intérêt d'être reconnues comme des acteurs de l'intérêt général à part entière. L'atelier des fondations réunissant chaque année tous les types de fondations à Annecy pour partager et échanger sur des problématiques communes a permis d'écrire une histoire commune grâce à cette rencontre conviviale, chaleureuse et productive de valeur. Là encore, la participation est en croissance permanente. D'autres réunions par thèmes ou par type de fondations permettent aux membres de se rencontrer.

L'année qui vient de se terminer a été marquée par la reconnaissance de la famille des fondations désormais inscrite dans la loi de l'économie sociale.

Ces 12 années ont été aussi celles du plaidoyer sur de nombreux dossiers juridiques, fiscaux, réglementaires. De multiples rencontres avec les parlementaires, les membres des cabinets et les ministres ont aussi contribué à nous faire connaître et reconnaître. C'est aussi faire face à des problématiques collectives comme l'éducation, la lutte contre la radicalisation avec le fonds du 11 janvier par exemple.

Bien sûr tout cela n'a pu se faire que grâce à l'engagement de fondations chaque jour plus nombreuses qu'il m'est impossible de toutes citer ici, aux conseils d'administration successifs qui ont assuré avec une exceptionnelle implication la bonne gouvernance du Centre, nos collègues du secrétariat sous la houlette de Béatrice de Durfort, infatigable déléguée générale, imaginative et déterminée. Tout ne peut être dit ici tant il y a maintenant à dire.

J'avais un rêve, tous ensembles nous l'avons fait, mais beaucoup reste à faire, que sera l'avenir? Combien de batailles faudra-t-il mener? Combien de projets faudra-t-il monter pour rendre la vie meilleure pour beaucoup? C'est avec une très forte émotion que je quitterai ma présidence, ce fut pour moi un honneur de servir la cause des fondations et un bonheur d'avoir pu rencontrer tant de philanthropes engagés, hommes et femmes de cœur au service du bien commun.

Merci à tous pour cette belle aventure.

En 2014 le Centre Français des Fonds et Fondations c'est



2014

1000

PERSONNES AYANT VISITÉ
LE CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS
AU 34 BIS RUE VIGNON POUR UNE RÉUNION !

280

ADHÉRENTS

800

QUESTIONS D'ADHÉRENTS
OU PORTEURS DE PROJETS DE FONDATIONS
SUR DES ENJEUX DE GOUVERNANCE,
DE COMMUNICATION, JURIDIQUES, FISCAUX,
THÉMATIQUES...

80

FONDS OU FONDATIONS
ACCUEILLIS AU CENTRE

30

RENCONTRES AVEC DES PARLEMENTAIRES, ÉLUS,
CABINETS MINISTÉRIELS, PRÉSIDENTE FRANÇAISE,
INSTANCES REPRÉSENTATIVES

34

RÉUNIONS DES GROUPES
ET CERCLES DE TRAVAIL

9

SESSIONS DE FORMATIONS

8

INTERVENTIONS LORS DE COLLOQUES

2

SÉMINAIRES

2

PAUSES LECTURES

Sommaire

9	Faits marquants 2014 Un fil rouge 2014 axé sur les Richesses humaines Le lancement du groupe Education Les fondations reconnues parmi les familles de l'ESS Développement des groupes régionaux
10	La vie du centre Mission, visions, valeurs Équipe et conseil d'administration Les partenaires du centre
12	Activités et Plaidoyer
14	Les adhérents
15	Étude et ressources Présentation des outils d'aide à l'élaboration du Compte Emploi annuel des Ressources Gestion patrimoniale
16	Les Cercles et Groupes de travail Cercle des fondations familiales Cercle des fondations gestionnaires d'établissements Groupe de travail Environnement Groupe de travail Culture et Patrimoine Groupe de travail Économie Sociale et Solidaire Cercle des fondations territoriales Cercle des fondations abritantes Cercle des fondations issues ou proches de l'entreprise Cercle des fonds de dotation Cercle des fondations pour l'enseignement supérieur et la recherche Cercle des fondations pour l'éducation Groupe de travail Handicap
29	Rapport financier
33	Le site web
34	Remerciements

Ce que je retiens de 2014...



Béatrice de Durfort
Déléguée générale

2014 aura été une année exceptionnelle et très marquante pour notre secteur : dans le même temps que nous faisons des richesses humaines le fil rouge de nos rencontres et de nos travaux sur l'année, 12 fondations initiaient le cercle des fondations pour l'éducation, et nos cercles en région prenaient leur envol ! Enfin la loi sur l'Économie sociale et solidaire reconnaissait pour la première fois notre secteur comme une famille à part entière.

Comment mieux vivre et exprimer la mission du Centre qui est d'accompagner chacun de nos adhérents selon son génie propre et faire vivre la communauté dans son ensemble pour aller toujours plus avant au service de l'intérêt général ?

Mais 2014 c'est aussi le départ de deux collaboratrices précieuses Eve Séjalon et Nathalie Wierre et la création du poste de chargée de mission du Cercle Éducation... et toujours beaucoup de stagiaires passionnés et des bénévoles engagés, après Michèle Hannyer et Thérèse Laval ce sont Laurent Desanges et Sandrine Maisano qui nous ont apporté leurs talents.

Un fil rouge 2014 axé sur les Richesses humaines

Parler de nos ressources humaines c'était d'abord nous interroger sur les bénéficiaires, qui sont la raison d'être des fondations ; c'était aussi s'interroger sur les fondateurs, sur la gouvernance de nos structures. C'était également comprendre comment les fonds et fondations accompagnent leurs équipes tant bénévoles que salariées. À l'heure où notre secteur se professionnalise nous avons souhaité apporter à nos fondations les éléments de benchmark utiles à la mise en place de leur politique salariale et ne pouvions donc qu'accompagner l'étude de Deloitte sur *les rémunérations individuelles dans le secteur des associations et fondations* ou 20 de nos fondations adhérentes ont accepté de contribuer activement aux côtés de 30 associations. C'était aussi animer une réflexion sur les différentes formes de rémunération motivante avec le cabinet MCR.

Les équipes des fonds et fondations sont le reflet d'un complexe mélange de bénévoles, de stagiaires, de permanents, de personnes mises à dispositions et de volontaires : nous avons donc souhaité, avec un petit groupe de travail et le soutien des équipes de KPMG, proposer des outils pour *Rendre compte des richesses humaines au cœur des fondations*. Le livrable qui en découle s'inscrit dans le prolongement des travaux effectués sur la *physionomie du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public, coûts de fonctionnement, appel à la générosité du publique*.





Faits marquants 2014

Un fil rouge : les Richesses humaines

- La Conférence annuelle : « la fondation, une organisation humaine comme les autres ? » plus de 450 participants (experts, professionnels, chercheurs) ont assisté à cette table ronde dédiée au thème des ressources humaines.
- Un « Question de fonds » dédié à cette question : interviews, chiffres clés, idées forces de la conférence annuelle... Autant d'informations à retrouver dans le numéro 2 de *Question de Fonds*
- Un Atelier des fondations exceptionnellement fédérateur sur les ressources humaines au cœur des fondations : axé sur la thématique des richesses humaines, ce séminaire de trois jours a réuni les représentants de fondations autour d'ateliers pratiques et de conférences plénières. Plus de 100 intervenants sont venus lors de ce colloque témoigner de leurs pratiques. Un Atelier des fondations exceptionnel que vous avez été si nombreux à faire vivre !



280

Participants représentant la diversité du secteur

30

Séances plénières et ateliers

2

Villes (Lyon et Annecy)

1

Site internet dédié

Lancement du Cercle Éducation

Une innovation en 2014 : le lancement d'un groupe dédié à l'éducation qui réunit plus de 100 fonds et fondations.

Le Cercle Education a pour objectifs de :

- Offrir une plateforme d'échange et de partage aux fonds et fondations et renforcer leur synergie
- Rendre visible les fonds et fondations agissant dans le domaine éducatif via la Cartographie des fonds et fondations pour l'éducation en France
- Partager les bonnes pratiques, à travers des outils du Centre Français des Fonds et Fondations

Ce cercle dédié à l'éducation témoigne de la vitalité et de la force de l'être ensemble. Il réunit des fondations motivées par l'ambition de mieux se connaître et partager. Premiers travaux engagés : une cartographie du secteur et déjà 3 rencontres !



12

Fondations membres du Comité

1

poste à temps plein dédié à l'animation du groupe

1

site internet dédié

62

fondations et 11 associations

84

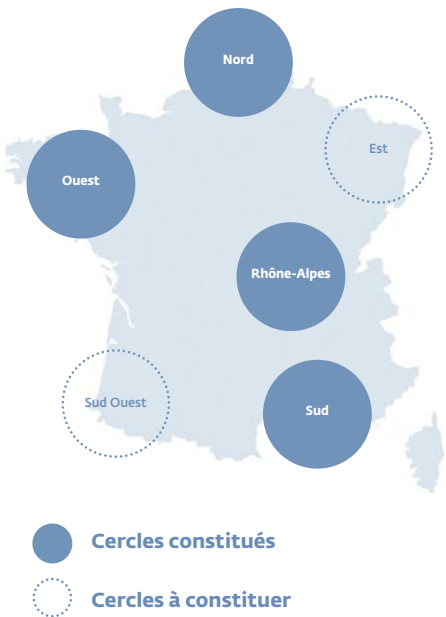
soit 84 personnes présentes au lancement du Cercle Éducation

Les fondations reconnues parmi les familles de l'ESS

Grâce à l'implication forte des administrateurs et membres du Centre des Fonds et Fondations, le projet de loi (n° 2014-856) relative à l'ESS reconnaît les fondations comme l'une des quatre grandes familles statutaires de l'ESS. Le Centre Français des Fonds et Fondations se réjouit de cette juste reconnaissance de la contribution du secteur au service des missions d'intérêt général en France. Il est membre fondateur de la chambre française de l'économie sociale et solidaire et représente statutairement les fondations au sein du Conseil supérieur de l'ESS.

Développement des groupes régionaux

Les adhérents du Centre sont repartis sur la totalité de l'hexagone. En 2014, l'équipe du Centre s'est mobilisée pour aller à la rencontre de ses adhérents en région. Dans le sillage du cercle des fondations de Lyon, plusieurs réunions et rencontres ont été organisées à Lille, Nantes, Angers, Aix ou Strasbourg.



Ce qui fait la spécificité du Centre ?



Le Centre Français des Fonds et Fondations est une maison de famille ! Il a pour vocation de rassembler tous fonds et fondations, convaincus que c'est de toute la diversité de ses rameaux que la famille tire sa profonde richesse et capacité de contribution à la société. Il est le lieu où les fondations se retrouvent, partagent et construisent l'avenir du secteur.

Le Centre Français des Fonds et Fondations contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique, dynamique, innovant et engagé au service des causes d'intérêt général.

Le Centre fédère les Fonds et Fondations dans toutes leurs diversités et crée un lien entre tous ceux qui développent et animent une fondation ou un fonds de dotation. Il fait connaître et développe l'initiative philanthropique et les réponses apportées par les fondations aux enjeux de société.

Il est le porte-parole des fonds et fondations en France auprès des pouvoirs publics et la voix des fonds et fondations en Europe et dans le monde ;

Il met à disposition des fonds et fondations et de toutes leurs parties prenantes un centre unique de ressources et de formation.

Alors pour que la famille des fonds et fondations continue de s'épanouir, il convient qu'elle se pense, qu'elle se structure et qu'elle soit attentive à chacun de ses membres. Il faut aussi accueillir les projets innovants, parfois turbulents, les aider à prospérer sans risques pour l'existant, et tirer enseignement de l'expérience et des talents de chacun : imagination, recherche, sérénité, discernement, esprit de construction, expérimentation, consolidation des acquis, patience et curiosité, écoute...

En un mot : le Centre Français des Fonds et Fondations est un lieu d'amitié tout autant qu'un lieu de leadership et de vision partagée.

Gouvernance du Centre

Un conseil d'administration composé de 12 membres, représentatifs des différents statuts et domaines d'intervention de nos fondations adhérentes.

À l'initiative de son président le conseil se réunit 6 fois par an pour définir les orientations stratégiques et valider les projets en cours. En 3 mots : un conseil chaleureux, force de proposition, mobilisé !

Nota Bene
Dans ce rapport le mot fondation prend en compte toutes les fondations et les fonds de dotation, sauf mention statutaire spécifique. Nous n'oublions donc pas les fonds de dotation !

Les conseil d'administration

Collège A
Fondations et fonds de dotation distributeurs

Miren Bengoa Delalande
Déléguée Générale,
Fondation d'entreprise Chanel

Francis Charhon
Directeur Général, Fondation de France

Jean-Marie Destrée
Délégué Général Adjoint,
Fondation Caritas France

Michèle Guyot Roze
Présidente, Fondation Hippocrène

Delphine Lalu
Secrétaire Générale,
Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale

Marie-Stéphane Maradeix
Déléguée Générale, Fondation
Daniel et Nina Carasso

Collège B
Fondations et fonds de dotation opérateurs

Jean-François Chambon
Directeur Délégué à la Communication,
Institut Pasteur

Eléonore de Lacharrière
Déléguée Générale,
Fondation Culture et Diversité

Francois Martin
Secrétaire Général, Apprentis d'Auteuil

Benoit Miribel
Directeur Général, Fondation Mérieux

Catherine Monnier
Déléguée Générale, Fonds de dotation
Adie pour l'entrepreneuriat Populaire

Éric Ponsonnet
Directeur Général de l'administration,
Fondation INSEAD

Les équipes

Avec deux départs en octobre et la création du poste de chargé de mission, en la personne d'Andrea Schaefer pour le groupe éducation, les permanents ont été à rude épreuve ainsi que bénévoles et stagiaires pour tenir sans coup férir; l'ensemble des projets engagés... toujours avec le sourire et dans l'enthousiasme ! Mais ne l'oublions pas, 2015 doit être une année de consolidation des équipes.

Les partenaires du centre

Le Centre Français des Fonds et Fondations est accompagné par des partenaires fidèles qui le soutiennent dans le développement de ses actions. Nous les en remercions chaleureusement.



Retour sur les grands chantiers 2014

Projet de loi relatif à l'Economie Sociale et Solidaire

Un an après sa présentation en Conseil des ministres le 24 juillet 2013, le projet de loi relatif à l'Économie sociale et solidaire (ESS) a été définitivement adopté le 21 juillet 2014 par l'Assemblée nationale. La loi ESS reconnaît les fondations comme l'une des quatre grandes familles statutaire de l'ESS. Le Centre Français des Fonds et Fondations se réjouit de cette juste reconnaissance de la contribution du secteur au service des missions d'intérêt général en France.

Quel impact pour les fonds et Fondations ?

Pour les fonds de dotation

Afin d'éviter à l'avenir la création de fonds « coquilles vides », l'imposition d'une dotation initiale « au moins égale à un montant fixé par voie réglementaire, qui ne peut excéder 30 000 € », laquelle a été fixée à 15 000€ au moins par le décret n° 2015-49 du 22 janvier 2015 relatif aux fonds de dotation.

L'article 87 de la loi permet en outre à un fonds de dotation de se transformer en FRUP sans donner lieu à dissolution ni à création d'une personne morale nouvelle, dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 83 pour les associations.

Pour les fondations d'entreprise

En plus des dons de ses salariés et des salariés des entreprises du groupe au sens de l'article 223 A CGI, lesquels étaient déjà permis par le régime antérieur de la loi de 1987 modifiée, une fondation d'entreprise peut désormais recevoir des dons de la part :

- des mandataires sociaux,
- des sociétaires,
- des adhérents ou actionnaires,
- de l'entreprise fondatrice ou des entreprise du groupe au sens de l'article 223 A CGI.

L'adoption de ce texte est une grande avancée, mais la nouvelle disposition n'est pas encore transposée fiscalement à l'article 200 CGI sur les réductions fiscales auxquelles ouvrent droit les dons des particuliers, où seuls les salariés des entreprises fondatrices ou des entreprises du groupe sont visés.

Pour les fondations reconnues d'utilité publique

L'article 83 de la loi permet la transformation d'une association en une fondation reconnue d'utilité publique sans donner lieu à dissolution ni à création d'une personne morale nouvelle. Ainsi que l'indique l'article, l'assemblée générale de l'association doit tout d'abord décider de cette transformation dans les mêmes conditions que celles prévues aux statuts pour décider de sa dissolution.

Autres points impactants :

- instauration d'un cadre juridique sécurisé pour les opérations de fusions, scissions et d'apports partiels d'actifs entre fondations dotées de la personnalité morale ;
- la possibilité pour les fondations d'émettre des titres fondatifs, qui sont des obligations émises sous forme nominative uniquement remboursables à l'issue d'un délai minimal de sept ans, à l'initiative de l'émetteur ou à une échéance conditionnée à la constitution, depuis la date de l'émission, d'excédents dépassant le montant nominal de l'émission, nets des éventuels déficits constitués durant la même période ;
- extension du dispositif du chèque-emploi associatif aux salariés des fondations, dès lors qu'elles sont dotées de la personnalité morale et emploient neuf salariés au plus.

Le Centre Français des Fonds et Fondations est en outre l'un des sept membres fondateurs de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire instaurée par l'article 5 de la loi, avec Coop FR pour les coopératives, la FNMF pour les mutuelles relevant du code de la mutualité, Le Mouvement Associatif, le GEMA pour les mutuelles d'assurance, le Conseil national des CRESS et le MOUVES pour les entrepreneurs sociaux.

Territorialité du don

Le projet d'instruction fiscale soumis à consultation publique (en janvier-février 2012) commente les dispositions issues de l'article 35 de la 3ème loi de finances rectificative pour 2009, qui a appliqué le régime du mécénat aux dons faits à des organismes d'intérêt général établis dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen. Cette instruction vise également la solidarité internationale, au-delà de l'espace européen. Le Centre Français des Fonds et Fondations, de concert avec plusieurs autres organismes du secteur des associations et fondations, a participé activement aux travaux de la Commission Bachelier avec pour constat que les demandes de rescrit ont trop souvent abouti à des disparités préjudiciables de réponses de l'administration.

A l'issue de la remise au gouvernement du « rapport Bachelier », en juillet 2013, le gouvernement a, dans un communiqué de presse, estimé que « Le dispositif actuel ouvre droit à la réduction d'impôt pour les donateurs des organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans l'action humanitaire d'urgence et les actions concourant au rayonnement culturel de la France. A la suite des Assises du Développement et de la Solidarité Internationale, le Gouvernement a choisi d'ouvrir plus largement ce droit aux actions de solidarité internationale et de protection de l'environnement conduites à l'extérieur du territoire français. Cette décision permettra aux ONG de continuer à mobiliser la générosité du public en faveur des populations les plus vulnérables. ».



Le Compte emploi des Ressources

La Cour des Comptes a engagé en février 2014 une enquête sur la transparence financière des organismes faisant appel à la générosité publique et diligenté 11 contrôles et un questionnaire adressé aux associations et fondations concernées avec le concours du Centre Français des Fonds et Fondations, de France Générosité et du Comité de la Charte. 20 fondations et 30 associations ont répondu au questionnaire.

Le Centre a mobilisé le groupe de travail d'une vingtaine de fondations qui avait porté, avec le concours de KPMG, les réflexions sur le CER en 2012-2013 (voir Livret "Physionomie du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public, coûts de fonctionnement, appel à la générosité publique" (Décembre 2013)) afin de formuler une réponse à la Cour des comptes s'appuyant sur tous les travaux préparatoires de ces dernières années.

Enfin le Centre a contribué par une réponse écrite aux observations provisoires de synthèse de la cour des comptes et demandé à être auditionné sur ce sujet majeur pour notre secteur. Annoncé pour la mi –mars, nous sommes toujours en attente de la publication du rapport de la Cour des comptes sur ce sujet.

Projet de statut de fondation européenne

Le Centre Français des Fonds et Fondations, de concert avec le Centre européen des Fondations et le réseau Dafne, avait porté avec ténacité le projet de statut européen des fondations. Les étapes franchies depuis 2008 et l'appui plus récent du commissaire Michel Barnier nous faisaient en effet espérer une résolution favorable, mais les 28 Etats membres de l'Union européenne réunis le 19 novembre 2014 à Bruxelles n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le statut de la fondation européenne. Du fait de l'obligation d'unanimité lors du vote du texte, une minorité de votants s'étant prononcée contre le nouveau statut a suffi pour empêcher l'adoption du texte.

Le Centre Français des Fonds et Fondations déplore cette occasion manquée car l'Europe a besoin d'outils fédérateurs facilitant l'engagement citoyen et la générosité, et d'outils à l'échelle de l'Europe et de ses enjeux de société. C'eut été un signe fort pour l'expression d'un projet européen fondé sur des valeurs de solidarité, de culture et d'ouverture. L'objectif était d'aplanir les obstacles qui entravent les activités transnationales des fondations dans des domaines tels que la recherche, la santé ou la culture. Tenaces les fondations trouveront le moyen d'avancer, et le Centre Français des Fonds et Fondations y réfléchit d'ores et déjà au sein du réseau DAFNE avec ses pairs.

Sur tous ces sujets, beaucoup de mobilisation, de temps, de travaux et de coordination avec les autres acteurs du champ... et encore des sujets en suspend.

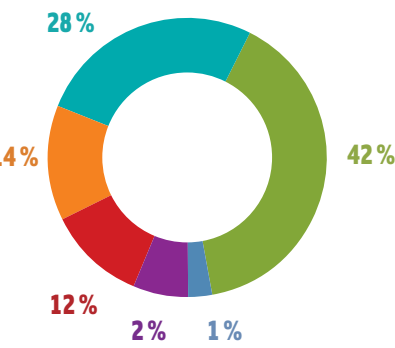
Les adhérents

Chaque famille est présente au Centre Français des Fonds et Fondations!

300

Croissance des adhérents de 2001 à 2014 de 7 à bientôt 300

Répartition des membres adhérents par statuts juridiques



Fondations reconnues d'utilité publique
Fondations abritées
Fonds de dotation
Fondations d'entreprise
Fondations de coopération scientifique
Fondations partenariales

Ils nous ont rejoints en 2014

- Fondation Demeter
- Océan Nature Environnement
- Fonds de dotation de la Mutuelle de France Plus
- Fondation Violaine du Châtelier
- Fondation Natan
- Fondation Nicolas et Charlotte de Dinechin
- Fondation Sala Bai
- Fondation Aveyron solidaire
- Fondation Fidesco
- Fondation Claude Castellano
- Fondation Agir pour le don en nature
- Fonds de dotation Bordeaux solidaire
- Fonds de dotation entreprendre pour aider
- Un pied devant l'autre
- Fonds de dotation Handicap solidarité
- Fonds de dotation Merci
- Angers active (Fondesa)
- Fonds de dotation ENAC
- Fonds de dotation d'Estienne de Saint Jean
- Fonds de solidarité pour l'enfance – Les petits chaperons rouges
- Fondation Adrea
- Fondation ParisTech
- Fondation KPMG
- Fondation d'entreprise Galeries Lafayette
- Fondation Obélisque
- Fondation pour la recherche sur Alzheimer
- Fondation francophone pour la recherche sur le diabète
- Fondation Stanislas pour l'Éducation
- Fondation SCALER
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire
- Fondation Maif
- Fondation Un avenir ensemble
- Fondation Garches
- Fondation pour l'enfance
- Fondation France Télévisions
- Fonds de dotation OP3FT
- Fondation Maréchal Foch
- Fondation Entreprendre
- Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme
- Fonds de dotation Famille Moulin
- Fondation HSBC pour l'éducation
- Fondation Nanosciences
- Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale
- Fonds de dotation Danone
- Fondation Agir contre l'exclusion
- Fondation les Amis de l'Arche
- Maison de retraite de la Providence
- Fondation d'entreprise Carrefour
- Fondation EDF
- Fondation pour l'égalité des chances à l'école
- Fondation Robert Abdesselam
- Fondation France Répit
- Fondation Antoine de Saint Exupéry pour la Jeunesse
- Fondation Pierre Deniker

Études et ressources



Présentation des outils d'aide à l'élaboration du Compte Emploi annuel des Ressources

Dans le prolongement des travaux engagés en 2012-13 sur le CER et toujours avec le soutien de KPMG, le Centre a réuni un groupe de fondations membres pour analyser comment les fondations rendent compte de toutes les ressources humaines qui leur permettent de mener à terme leur mission... sans passer sous silence leur gouvernance et bénévoles! Le lecteur trouvera dans ce guide des bonnes pratiques, des méthodes possibles de valorisation, des témoignages de fondations, ainsi que des points de vigilance.

Gestion patrimoniale : gestion des biens culturels

Poursuivant le travail de fond engagé avec ses adhérents sur la Gestion Patrimoniale, le Centre a rajouté un nouveau chapitre à son site internet dédié à la gestion des biens culturels (bien mobiliers et collections).

Dans un contexte marqué par une importante demande en informations et en accompagnement sur le sujet de la gestion patrimoniale et un renouvellement des réflexions menées par des acteurs historiques du secteur affectés par la crise financière et économique, amenés à repenser leur politique de gestion patrimoniale, le Centre a souhaité s'engager dans un programme dédié à la gestion patrimoniale des fonds et fondations.

C'est une opportunité pour les fondations de repérer les évolutions juridiques et fiscales du secteur, ainsi que les innovations de l'ingénierie financière et patrimoniale

L'objectif du programme est triple :

- offrir aux fondations et fonds de dotation les outils pratiques nécessaires à la mise en place d'une politique de gestion patrimoniale conforme à leurs obligations, cohérente avec leurs missions et valeurs tout autant qu'avec leur horizon temporel et mode opératoire;
- accompagner les fondations et fonds de dotation dans leurs questionnements et les mettre en garde sur les éventuelles zones grises;
- mettre en valeur les bonnes pratiques et les initiatives innovantes du secteur en matière de gestion patrimoniale.



En 2014, lors du Forum national des associations et fondations le Centre a présenté, en association avec PriceWaterhouseCoopers le livret récapitulatif des réflexions menées par le groupe de travail. Cet ouvrage a pour objectif d'aider les fondations à mieux comprendre les enjeux liées à la gestion patrimoniale et adapter leur stratégie et outils à leur mission.

Encore à venir

La dernière étape de ce travail collectif sera mis en œuvre en 2015-2016 avec la collaboration d'un groupe de fondations concernées pour traiter des enjeux liés à la gestion de la propriété intellectuelle.



Partenaires

- PwC**
Cabinet d'audit, expertise comptable et conseil
- Amadeis**
Conseil en investissement
- Caisse d'Épargne**
- Crédit Foncier Immobilier**

Les Cercles et Groupes de travail

Cercles

Fondations familiales

Fondations territoriales

Fondations abritantes

Fondations gestionnaires d'établissements

Fondations issues ou proches de l'entreprise

Fondations pour l'enseignement supérieur et la recherche

Fondations pour l'Éducation

Fonds de dotation

Thèmes

Handicap

Environnement

Culture et Patrimoine

Économie sociale et solidaire



Les fondations adhérentes ont émis le souhait de pouvoir se rencontrer sous des formats adaptés à leurs différentes préoccupations.

Répondant à ce souhait le Centre a ainsi proposé plusieurs cercles d'affinités thématiques : Culture, Environnement, Handicap, Éducation ; Enseignement supérieur et recherche ; ainsi que des cercles plus centrés sur la spécificité juridique et opérationnelle de ses membres : fondations territoriales, fondations d'entreprises, fondations abritantes ou fonds de dotation...

Enfin des groupes de travail centrés sur un enjeu spécifique : stratégie de gestion et d'investissement ; CER...

Les fondations peuvent naturellement et à leur convenance, selon les intérêts de leurs collaborateurs, participer à divers groupes.

Pour que ces groupes portent pleinement fruit il convient que quelques fondations acceptent d'en assumer le leadership afin que les équipes du Centre Français des Fonds et Fondations disposent d'interlocuteurs qualifiés pour définir les besoins ou attentes du Cercle, l'engagement des fondations pour accueillir les réunions ou visites de sites ; le cas échéant la mobilisation de moyens financiers liés aux membres ou à leurs partenaires institutionnels pour produire une étude, un position-paper, inviter une personnalité internationale qui intéresse le groupe, etc.

Cercle des fondations familiales



Le Cercle des fondations familiales et d'initiative privée du Centre Français des Fonds et Fondations a vocation à regrouper tous fonds de dotation ou fondations d'initiative familiale ou privée afin qu'elles puissent partager des pratiques, se renforcer à travers la mutualisation de moyens et de compétences, rencontrer les meilleurs experts du secteur et d'autres fondations familiales à l'international. Ce groupe a pour mission d'aider à la connaissance de la philanthropie familiale en France, d'en favoriser le développement et de fédérer les efforts des fondations participantes.

À ce jour, une soixantaine de fondations participent régulièrement aux rencontres du Cercle. Les fondations participantes sont des fondations reconnues d'utilité publique, des fondations abritées et des fonds de dotation.



Partenaires

Fondation Agir Sa Vie

Fondation Hippocrène

Fondation FACT

French American Charitable Trust

Les rencontres philanthropiques

Ces rencontres ont été organisées 2 fois en 2014 autour d'un fondateur ou, d'un projet collaboratif, d'un expert ou d'un témoin innovant au sein du secteur de la philanthropie familiale. EN 2014, plusieurs thématiques ont déjà été abordées telles que la transmission intergénérationnelle, la vie et le rôle du collège des fondateurs, les enjeux et les attentes de l'affectation irrévocable de bien, droits ou ressources au profit de l'intérêt général, etc...

Ces rencontres trouvent des formes variées : petits déjeuners, voyages d'étude, visites...

Déjà 11 Bourses aux projets !

Constatant combien les fondations passent de temps à l'examen des projets qu'elles soutiennent et leurs limites à les financer aussi largement que de besoin, les fondations familiales ont décidé de partager régulièrement sur les dossiers les meilleurs afin de susciter de nouveaux soutiens tout en mutualisant connaissance des bénéficiaires et des besoins. Les règles de la bourse aux projets sont simples, les fondations familiales peuvent y présenter des projets qui leurs tiennent à cœur. Chaque fondation a 3 minutes pour présenter le projet, il y a ensuite un temps pour les questions et il n'y a bien sûr aucune obligation de soutien financier de la part des fondations participantes. Cette initiative remporte un vif succès auprès des fondations familiales, elle a donné lieu à de nombreux financements ou co-financement de projets et elle offre la possibilité aux petites fondations de mutualiser leur travail de sélection de projets.

2014

Chiffres clés

1

Séminaire des fondations familiales à Villarcoux

2

Petits déjeuners thématiques (invités Roger Paluel Marmont et Jean Étienne de Tocqueville)

3

Bourses aux projets

80

Fonds et fondations qui font parties du groupe

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-familiales>

Cercle des fondations gestionnaires d'établissements



Le Cercle des fondations gestionnaires d'établissements du secteur sanitaire et médico-social, fonctionne comme un outil de capitalisation des savoirs faire et au service d'une meilleure identification de ces fondations qui restent méconnues. Nous comptons 150 fondations gestionnaires d'établissement dans le secteur sanitaire et médico-social. Si ces fondations sont numériquement minoritaires par rapport à l'ensemble du secteur des fonds et fondations, elles sont largement prépondérantes en termes de volume de dépenses et d'emplois.



Partenaire

Crédit coopératif

Une réunion sur l'accessibilité des fondations gestionnaires d'établissements a été organisée à La Fondation Ellen Poidatz en collaboration avec le groupe Handicap.

Christian Feuillet, Président de la Fondation John Bost a présenté à cette occasion la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, qui est la première grande loi d'inclusion des personnes handicapées.

L'enjeu pour les fondations est de se mettre, dans les 10 années à venir, en conformité avec les obligations décrites. Mise aux normes du bâti, communications accessibles à tous, etc... Autant d'objectifs à remplir pour les fondations. Mais ces démarches doivent s'accompagner de vraies réflexions sur le financement de ces travaux. L'objectif de cette réunion était de faire témoigner les fondations ayant déjà mené les travaux.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-gestionnaires-detablissements>

Groupe de travail environnement



Le groupe de travail environnement du Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de favoriser la rencontre entre les fondations s'intéressant de manière exclusive ou non aux questions environnementales, qu'elles soient distributives ou opératrices.

Janvier 2014 : Petit-déjeuner de rencontre.

L'objectif était de mieux connaître les missions et activités des autres fondations du groupe. Chacun des dix-huit participants a pu présenter ses activités et missions dans l'objectif de créer des synergies entre acteurs et d'apporter à chacun une meilleure connaissance de ses enjeux.

Parallèlement un groupe de fondations s'est constitué, sous la houlette notamment des fondations Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, de France, Daniel et Nina Carasso, After-Fact, Ensemble, Mérieux et Nicolas Hulot le fonds Tara et l'institut Océanographique Fondation Albert I^{er} Prince de Monaco. Sa vocation est de réfléchir, en relation avec les réseaux internationaux de fondations dont Edge Funders Group, aux enjeux de la COP 21 et au rôle des fondations dans cette mobilisation. En effet, la France présidera la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 qui aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays.

Cette conférence mobilisera de nombreux acteurs du secteur philanthropique et de la société civile agissant pour la préservation de l'environnement et notamment les fondations locales et internationales dont l'issue des négociations pourra avoir un impact majeur sur l'orientation de leurs activités.

La Cop 21 permettra d'accueillir de nombreux partenaires internationaux, déjà très structurés en réseaux : une opportunité pour les fondations françaises !

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/environnement>

Groupe de travail Culture et Patrimoine



Le groupe de travail Culture et Patrimoine du Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de favoriser la rencontre entre les fondations s'intéressant de manière exclusive ou non aux questions culturelles et patrimoniales, qu'elles soient distributives ou opératrices.

Il a pour vocation de favoriser :

- la rencontre, le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre ces fonds et fondations;
- une meilleure connaissance de ces fondations et de leurs contributions à l'intérêt général.

Le groupe a travaillé à la rédaction des fiches et de l'espace dédié à la gestion des biens mobiliers (non financiers) et des collections sur le site du Centre Français des Fonds et Fondations.

Plusieurs visites de terrain à signaler en 2014 : une visite guidée de l'exposition Mémoires Vives à l'occasion des 30 ans de la Fondation Cartier pour l'Art contemporain; une visite de l'Institut Océanographique Fondation Albert I^{er} de Monaco, une visite du Musée d'art et d'histoire du judaïsme à l'invitation de la Fondation ProMahj

Enfin la réunion des fondations des fondations du Sud a eu lieu à la Fondation Vasarely en septembre 2014.

Les réflexions entamées en 2015 portent notamment sur la question de l'évaluation.

41

Ce groupe rassemble 41 fondations et fonds de dotation.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/cultures>

Groupe de travail Économie Sociale et Solidaire



Le groupe de travail Économie Sociale et Solidaire du Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de favoriser la rencontre entre les fonds et fondations s'intéressant de manière exclusive ou non aux questions de l'économie sociale et solidaire, qu'elles soient distributives ou opératrices.

L'année 2014 a été particulièrement importante pour ce cercle avec toutes les réflexions menées autour de la loi sur l'Économie sociale et solidaire. La contribution des fondations est essentielle pour appuyer les propos du Centre. Les contributions du Centre Français des Fonds et Fondations au CEGES puis à la Chambre Française de l'ESS sont nourries par les réflexions et contributions des fondations du Centre.

Un site internet a été constitué en 2014. Il regroupe toutes les publications, ressources et appels et projets relatifs à la thématique de l'économie sociale et solidaire.

Parallèlement plusieurs événements ont été organisés :

- Le 30 avril, le Centre Français des Fonds et Fondations et le réseau Ile-de-France Active, conviaient un ensemble de fondations, banques et collectivités territoriales à rencontrer deux dirigeants de structures d'insertion, François Hubert du chantier d'insertion « Confluences » à Champigny-sur-Marne (94) et François Dechy de l'association « À Table Citoyens ! » située à Romainville (93). Le sujet de cette rencontre était l'imbrication des financements publics et privés en soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).

- En juillet, le Centre Français des Fonds et Fondations s'est associé à la Fondation Grameen Crédit Agricole afin d'organiser le 9 juillet 2014, la restitution d'un voyage d'étude à la découverte des entreprises de Social Business au Bangladesh organisé du 23 au 29 juin par la Fondation Grameen Credit Agricole en partenariat avec l'agence Voyager Autrement. Les 11 participants étaient pour la plupart des clients de LCL BEGF (la Banque des Entreprises et de la Gestion de Fortune) ayant un projet philanthropique personnel ou familial.

- Enfin le Centre Français des Fonds et Fondations a organisé nombre de réunions d'information et partage, tant à Paris qu'en province, sur les enjeux de la loi et ses incidences juridiques et fiscales.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/cultures>

Cercle des fondations territoriales



Le Cercle des fondations territoriales a pour objectif de promouvoir ce modèle de philanthropie en France. La fondation territoriale n'agit pas en faveur d'une cause mais sur tous les champs de l'intérêt général au sein d'un territoire. Elle se place ainsi comme catalyseur pour rassembler les différents acteurs d'un territoire (entreprises, associations, collectivités locales, donateurs, citoyens, etc.) autour d'un intérêt commun : le développement de leur territoire.



Partenaire

Fondation pour l'Université de Lyon

En 2014, plusieurs faits marquants sont à relever :

- Un séminaire organisé en collaboration avec la Fondation de Lille le mardi 23 septembre 2014 : « Les fondations territoriales, pour une philanthropie de proximité ».

Ce séminaire d'information et d'échange avait pour objectif de poursuivre le développement de ce modèle, et d'en favoriser le déploiement, notamment dans le nord de la France. C'était l'occasion de rappeler que la fondation territoriale n'agit pas en faveur d'une cause mais sur tous les champs de l'intérêt général au sein d'un territoire, et se place ainsi comme catalyseur pour rassembler les différents acteurs d'un territoire (entreprises, associations, collectivités locales, donateurs, citoyens, etc.) autour d'un intérêt commun : le développement de leur territoire. Elle encourage la philanthropie, locale, elle transforme aussi les donateurs en acteurs de leur propre territoire. À travers ses relations solides avec les collectivités locales et les associations, elle a vocation à occuper naturellement une place de leadership au sein du territoire.

- La Création d'une newsletter spécifique dédiée aux fondations territoriales.
- Une réunion du groupe de travail le 20 février 2014 dont l'objectif était d'une part, échanger sur la thématique « Citoyenneté et pouvoir d'Agir », en présence de Marie-Hélène Bacqué, auteure du rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », d'autre part discuter du bilan et des perspectives du groupe des fondations territoriales.
- Le Centre Français des Fonds et Fondations est invité à présenter les fondations territoriales par le réseau des Community foundations allemand.

Objectifs 2015 :

- Essaimage des travaux du Cercle des Fondations Territoriales.
- Identification des relais.
- Animer et alimenter le réseau des fondations territoriales sur le territoire national par des séminaires et réunions et la production de travaux.
- Continuer à travailler sur le positionnement des fondations territoriales par rapport aux thématiques de l'économie sociale et solidaire et des territoires.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-territoriales>

Cercle des fondations abritantes



Le Cercle des fondations abritantes réunit des organismes souhaitant favoriser la connaissance et l'information sur les mécanismes de fondation abritante et fondation abritée, et développer leur expertise en gestion de fondations abritées.

Missions du groupe

Ce groupe s'est réuni pour la première fois en novembre 2005.

L'expertise de ce groupe et plus largement du Centre Français des Fonds et Fondations est très sollicitée sur ce sujet car le nombre de fondations ayant pris cette option statutaire ne cesse de croître et que les fondations en capacité d'abriter ne relèvent plus du seul statut de FRUP, mais aussi de fondations de coopérations scientifiques ou partenariales. Le Centre a ainsi accueilli plus d'une dizaine de fondations sur ce sujet.

L'expansion des fondations territoriales suscite également des vocations de fondations abritantes.

Objectifs 2015 :

- Intérêt pour la question de la marque et réflexion sur cartographie des risques fondation abritante/fondation abritée.
- Projet de publication d'un livret sur les fondations abritantes donnant des repères et fournissant des témoignages pour déminer le terrain car le métier distributif des fondations abritantes n'est pas bien compris.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-abritantes>

Cercle des fondations issues ou proches de l'entreprise



Ce Cercle a vocation à rassembler tous les fonds et fondations issus ou proches de l'entreprise, quels que soient leur statut juridique, leur domaine d'action ou leur mode d'intervention, dans le but de favoriser une meilleure connaissance de ces fondations auprès de tous les publics et de contribuer par ses activités au partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Objectifs :

- Repérer les initiatives innovantes des fonds et fondations issus ou proches de l'entreprise, partager les bonnes pratiques, communiquer sur les actions sont les objectifs de ce cercle.
- Fédérer les efforts des fondations participantes permet de participer au développement, à l'expertise et à la mise en visibilité du secteur de la philanthropie d'entreprise.

Ainsi, le cercle a également pour mission d'être porte-parole des fondations et fonds de dotation issus ou proches de l'entreprise en France auprès des pouvoirs publics et à l'étranger, afin d'assurer un environnement favorable au développement de leurs actions et de les informer de toutes les initiatives et législations pouvant impacter le secteur.

Nous tenons à remercier la Fondation BNP Paribas et ses équipes pour l'accueil régulier des déjeuners de fondations d'entreprises.

Nouveauté 2014

La création d'un site internet dédié aux fondations d'entreprise. Appels à projet, Actualités, Annuaire, Comptes rendu de réunions... Autant de ressources à retrouver sur ce site.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-territoriales>

Cercle des fonds de dotation



La première réunion a eu lieu en 2013 suite aux demandes exprimées par ses membres et par plusieurs porteurs de projet de fonds de dotation, le Centre Français des Fonds et Fondation a proposé à des responsables de fonds de dotation et aux professionnels qui les ont accompagnés de constituer un groupe de travail pour réfléchir aux problématiques spécifiques aux fonds de dotation.

Les réunions de ce groupe de travail ont pour objectif de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques, et d'identifier les difficultés pratiques rencontrées dans l'usage de l'« outil » fonds de dotation. Dans un souci de cohérence du secteur et compte-tenu du climat d'incertitude dans lequel l'ensemble des fonds et fondations évolue actuellement, en créant ce cercle le Centre Français des Fonds et Fondations a souhaité que les réponses apportées pour faire face à ces difficultés puissent être partagées voire élaborées en commun. Le cas échéant les questions des membres du Cercle ont pu être portées par le Centre Français des Fonds et Fondations auprès des administrations de tutelle pour faire avancer la doctrine.

6 février 2014

4^e réunion de travail spécifique aux fonds de dotations

21 représentants de fonds de dotation ont participé à cette réunion de partage d'expérience autour de l'opération de transformation du Fonds de dotation terre de liens en fondation reconnues d'utilité publique. Quel a été le chemin parcouru depuis la création du fonds de dotation en 2009 jusqu'à la création officielle de la Fondation Terre de Liens?

L'exposé de la Fondation a convaincu le Centre Français des Fonds et Fondations de l'opportunité d'introduire dans la loi ESS des dispositions favorisant une transformation statutaire en FRUP sans perte de la personne morale.

14 mai 2014

5^e réunion de travail spécifique aux fonds de dotations

Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur toutes les actualités juridiques et fiscales relatives aux fonds de dotation. Philippe Guay (Cabinet Deloitte) était présent pour nous communiquer quelques statistiques sur le rythme de création des fonds de dotation. Vingt-quatre fonds de dotation étaient représentés.

Cercle des fondations pour l'enseignement supérieur et la recherche



Le Cercle des fondations liées à l'enseignement supérieur et la recherche a vocation à rassembler tous les fonds et fondations concernés par ces domaines d'action. Il favorise une meilleure connaissance de ces fondations auprès de tous les publics et il contribue par ses activités au partage d'expériences et de bonnes pratiques.



Partenaires

Fondation pour l'Université de Lyon
Crédit coopératif

Faits marquants en 2014

14 février 2014

Journée « fusions, rapprochements, mutualisations dans le secteur des fondations ».

2 juillet 2014

Journée de partage d'expérience Enseignement supérieur et Recherche.

10 décembre 2014

Les fondations, un outil RH par excellence pour le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche ?

À noter

Retrouvez tous les comptes rendu des précédentes réunions sur le site internet dédié

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-pour-lenseignement-superieur-et-la-recherche>

Cercle des fondations pour l'Éducation



En 2014, le Centre Français des Fonds et Fondations a fondé un nouveau cercle : le Cercle Éducation, porté par 12 fondations. Ce Cercle est un programme triennal (2014-2016) qui a été constitué au sein du Centre Français des Fonds et Fondations à l'initiative de l'Association Pierre Bellon, de la Fondation Bettencourt Schueller et des Apprentis d'Auteuil.



Nos remerciements vont aux fondations du comité qui animent et financent le Cercle Éducation

Apprentis d'Auteuil

Association Pierre Bellon

Fondation Bettencourt Schueller

Fondation AlphaOmega

Fondation Culture et Diversité

Fondation d'entreprise
AG2R La Mondiale

Fondation Daniel & Nina Carasso

Fondation de France

Fondation Entreprise
Réussite Scolaire

Fondation HSBC pour l'éducation

Fondation Robert Abdesselam

Fondations Edmond de Rothschild

Activités du Cercle Éducation en 2014

Suite à la présentation du projet à l'Assemblée générale du Centre Français des Fonds et Fondations, de nombreux fonds et fondations ont manifesté leur intérêt de participer au Cercle Education.

Le lancement officiel a eu lieu le 14 octobre dernier au Centre de Recherches Interdisciplinaires, devant plus de 60 fonds et fondations, soit plus de 80 participants. Sous le signe de la collaboration, la Directrice générale de la Fondation AlphaOmega, Martine Clavel et Julien Chavanne, Délégué général de l'Association Pierre Bellon, ont présenté le Cercle Éducation au public. Ce lancement fut également l'occasion d'initier une réflexion autour de l'Education et de la Philanthropie avec l'intervention de François Taddei, Directeur du Centre de Recherches Interdisciplinaires et Mélusine Harlé, directrice d'études Éducation & Philanthropie au Centre d'Études et de Recherches sur la Philanthropie. Lors de la deuxième rencontre du Cercle dans le cadre de l'Atelier des Fondations 2014, le Cercle Education a invité les fondations à s'interroger sur la relation des enseignants avec de nombreux acteurs internes et externes à l'école. Cette réunion fut l'occasion de présenter le réseau Canopé-académie de Lyon par sa Directrice Marie-Claire Thomas et d'illustrer un outil pédagogique conçu conjointement par Marie Bourrigan, Fondation Entreprise et Réussite Scolaire, Florent Dubois de GFC Construction et Coralie de Villard, enseignante en primaire. Ensuite, Ana Dias-Chiaruttini et Cora Cohen-Azria de l'Université de Lille 3 ont présenté leurs recherches sur d'autres approches du métier enseignant de français et les regards sur le travail enseignant et ses effets : approche comparative de pédagogies contrastées.

Perspectives en 2015

- Résultats de la Cartographie des fonds et fondations pour l'éducation en France (études quantitative et qualitative)
- Lancement du site web dédié
- Échange avec d'autres Cercles Éducation en Europe
- Partage d'informations entre les fondations (Lettre d'info)
- Formalisation de la participation au Cercle

Le groupe de travail Handicap



Le groupe de travail Handicap du Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de favoriser la rencontre entre les fonds et fondations s'intéressant de manière exclusive ou non à la question du handicap, qu'elles soient distributives ou opératrices.



Réalisations 2014

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie chaleureusement la fondation Entreprendre pour aider qui accompagne ce groupe dans son développement.

- Une réunion dédiée à la thématique du Handicap mental à la Fondation Léopold Bellan.
- Plusieurs fondations se sont réunies pour échanger sur leurs pratiques et présenter leurs activités. Après un déjeuner d'échange, le groupe a pu visiter l'IME avec le directeur de l'établissement et rencontrer les élèves.
- Une réunion, montée conjointement avec le groupe de travail des Fondations gestionnaires d'établissements a été organisé à la Fondation Ellen Poidatz sur la thématique de l'accessibilité.
- Un site internet dédié aux fondations qui agissent dans le domaine du handicap : <http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/handicap>

Le Centre Français des Fonds et Fondations propose à toutes les fondations ce site dédié qui regroupe les actualités du secteur, tous les comptes rendus des précédentes réunions, les offres d'emploi, les appels à projets et toutes autres ressources liées à la problématique du handicap. Ce site est fait pour vous, par vous ! N'hésitez donc pas à me transmettre vos communiqués de presse ou toutes autres actualités afin que nous les diffusions.

Rappel du site web

<http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/handicap>

Rapport financier

Charges

Le Centre Français des Fonds et Fondations se développe fortement depuis plusieurs années. Cela se traduit notamment par l'augmentation des charges d'exploitation.

Pourquoi une telle augmentation des charges d'exploitations ?

1. La mise en place du groupe Éducation (Un salarié à temps plein depuis avril 2014)
 2. La prise à bail des locaux Rue Vignon en 2012
 3. Une hausse des charges liées aux programmes et activités :
 - L'augmentation du nombre de membres et par conséquent une plus forte diversité des demandes
 - la reconnaissance du Centre Français des Fonds et Fondations comme organisme représentant le secteur dans les instances de l'ESS prévues par la Loi suscite une augmentation significative des adhésions (Conseil supérieur et chambre de l'ESS, etc...)
 - améliorations du site internet
- On notera cependant une grande stabilité des dépenses de fonctionnement courant.

Ressources

Cette montée en puissance a été permise par l'augmentation parallèle de nos ressources :

- Rappel des postes principaux :
- Cotisations : 43 %
 - Subventions : 48 %
 - Participations aux activités : 7 %
 - Autres : 2 %

+ 25 %

L'exercice 2014 a été caractérisé par une croissance des ressources de 165 197 € (+25 %) par rapport à l'exercice 2013.

Focus sur le groupement de moyens

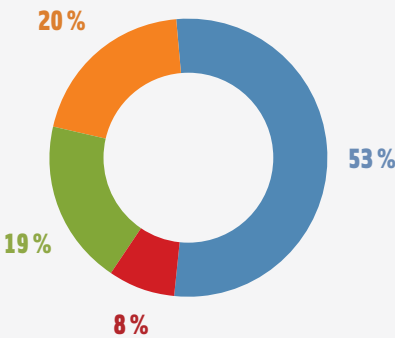
Le projet stratégique 2010-2015 projetait le déménagement du Centre Français des Fonds et Fondations et le déploiement d'une « Maison des fondations ».

Plusieurs fondations ont pris possession de bureaux au 2^e étage de la Rue Vignon.

Le Centre a pu prendre un premier étage en septembre 2012 suivi un an plus tard par la prise à bail d'un étage supplémentaire au 34 bis de la rue Vignon. Première esquisse de la maison des fondations, ces bureaux sont partagés avec trois fondations adhérentes dans le cadre d'une convention de moyens triennale. Le Centre Français des Fonds et Fondations est locataire principal des deux étages et mutualise les frais qu'il redistribue ensuite au prorata aux fondations. Ainsi l'incidence financière est neutre pour le Centre.

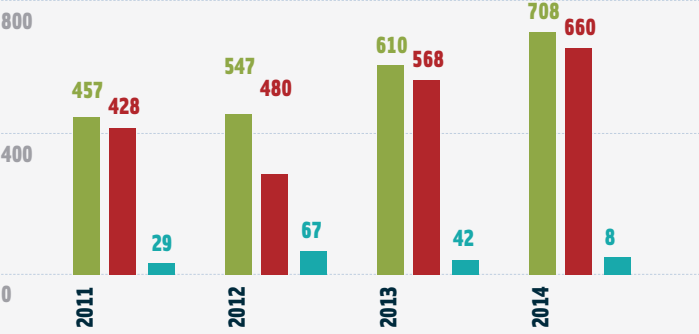
Le tableau rend compte de l'évolution des charges et ressources de l'association, hors montants « maison des fondations », afin d'avoir une vision plus claire de l'évolution réelle de l'activité de l'association sur 3 ans.

Répartition des charges 2014



Frais de personnel
Loyers
Programmes récurrents
Autres

Évolution comparée : produits / charges / résultat d'exploitation

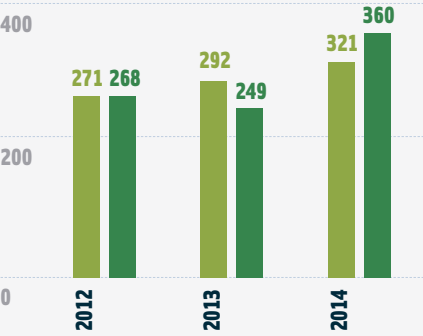


Produit d'exploitation
Charges d'exploitation
Résultat d'exploitation

Le tableau rend compte de l'évolution des charges et ressources de l'association, hors montants « maison des fondations », afin d'avoir une vision plus claire de l'évolution réelle de l'activité de l'association sur 4 ans.

Le taux de couverture des charges du Centre Français des Fonds et Fondations par les adhésions est en relative décruée par rapport à 2013 (il passe de 54 à 47 %) tandis que la part des subventions passe de 46 à 53 %. L'importance des subventions rend le Centre dépendant des principaux contributeurs. Un tiers des subventions repose sur 4 acteurs ; Il faut anticiper un risque de désengagement qui pourrait fortement déstabiliser l'équilibre budgétaire du Centre et le compenser à l'avenir par une hausse des adhésions et une diversification croissante des bailleurs.

Évolution comparée adhésions / subventions (K€)



Montant des adhésions
Montant des subventions reçues

Évolution en % de l'actif net
2014 versus 2013

	2012	2013	2014	Évolution
Actif net	251 760 €	326 535 €	546 277 €	+ 67 %
Fonds associatifs	142 848 €	185 368 €	233 424 €	+ 25 %
Part fonds associatifs/actif net	57 %	57 %	43 %	

Focus sur les subventions

Des partenaires fidèles accompagnent le Centre dans son développement :

La Fondation Bettencourt Schueller et la Fondation Fact ont assuré au Centre un soutien triennal (2012-2014) au démarrage de son installation Rue Vignon. Ce projet doit maintenant être consolidé.

La Fondation De France, la Fondation d'Auteuil, la Fondation Daniel et Nina Carasso et l'Institut Pasteur soutiennent le Centre dans son développement. Ce soutien est primordial pour assurer la continuité et le développement de sa structuration.

En parallèle, le Centre est accompagné par de nombreux fonds et fondations partenaires dans l'élaboration de projets spécifiques :

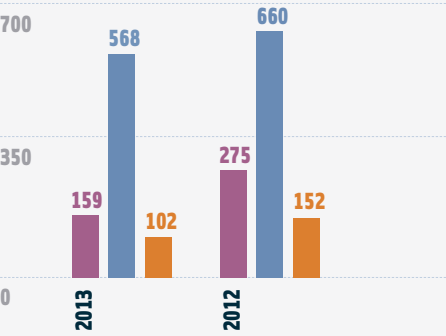
- Le groupe Éducation (12 Fondations)
- Les cercles des Fondations territoriales, Enseignement supérieur et recherche, et fondations familiales sont portés par plusieurs fondations. Nous les en remercions chaleureusement.

Enfin, des entreprises nous accompagnent sur certains programmes (Apport financier et expertise de terrain) : KPMG, Crédit coopératif, Amadeis, BPCE, PricewaterHouseCoopers. Leur apport est primordial. En revanche, il faut souligner que la multiplication des bailleurs et partenariats génère un fort accroissement des charges administratives pour l'équipe du Centre, couteux en temps.

Résultat

Le résultat net est de 48 057 € en augmentation de 13 % par rapport à celui de 2013 (soit 42 520 €) et témoigne des efforts de l'équipe et du Conseil pour constituer des fonds propres satisfaisants, l'ambition étant de couvrir six mois au moins de la vie du Centre.

Les diponibilités couvrent combien de charges d'exploitation ?



Disponibilités (K€)
Charges d'exploitation (K€)
Nombre de jours de financement des charges d'exploitation

Notons par ailleurs la création d'un fonds dédié pour le Cercle Éducation correspondant à un report exceptionnel de 26 587 € (neutralisation de budget affecté pour l'exercice suivant) pour l'essentiel dédié au financement des études qualitatives qui doivent venir compléter le panorama des fonds et fondations actifs dans le secteur de l'éducation engagé en 2014.

Produits d'exploitation	Exercice 2014	Exercice 2013
Subventions d'exploitation	359 473	249 107
Reprises sur amortissement et provisions	77 965	35 799
Transfers de charges		
Cotisations	321 202	292 255
Autres produits	51 132	67 413
Total I	809 772	644 573

Charges d'exploitation

Autres achats et charges externes	359 127	275 676
Impôts, taxes et versements assimilés	12 508	17 218
Salaires et traitements	241 472	205 062
Salaires et charges	111 099	98 179
Dotations aux amortissements et au provisions	11 382	7 288
Autres charges	457	9
Total II	736 045	603 432
1 – Résultat d'exploitation (I-II)	73 727	41 141

Produits financiers

Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 362	1 378
Total V	1 362	1 378

Charges financières

	00	00
Total VI	00	00
2 – Résultat financier (V-VI)	1 362	1 378
3 – Résultat courant avant impôts (II-II+III-VI+V-VI)	78 089	42 520

Produits exceptionnels	Exercice 2014	Exercice 2013
	00	00
Total VII	00	00
Charges exceptionnelles		
	00	00
Total VII	00	00
4 – Résultat exceptionnel (VII-VIII)	00	00
Impôts sur les bénéfices (IX)	445	
Total des produits (I+III+V+VII)	811 134	645 951
Total des charges (II+IV+VIII+IX)	736 490	603 432
Solde intermédiaire	74 644	42 519
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26 587	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5 – Excédents ou déficits	48 057	42 519

Site internet

www.centre-francais-fondations.org

Le site de référence des fonds et fondations en France !

Le site internet du Centre Français des Fonds et Fondations a été complètement rénové en 2012 pour permettre une lecture plus vivante et plus claire de l'actualité des fondations.

Mis à jour quotidiennement par l'équipe du centre, le site a vocation à refléter la vitalité et la diversité du secteur des fondations en France. Vous pourrez y déposer vos offres d'emplois et vos appels à projet et consulter l'agenda pour découvrir les réunions et rencontres thématiques à venir.

Consulté majoritairement par un public professionnel, le site est devenu incontournable pour toutes celles et ceux qui s'intéressent à la philanthropie en France et dans le monde.

Chiffres clés

183 019 nouveaux visiteurs sur le site

+ 30 % par rapport à 2013



Rappel des services proposés

- Offre d'emploi
- Annuaire
- Ressources documentaires
- Veille juridique
- Appel à projet
- Agenda
- Actualités des fondations
- Compte rendus de réunion
- Appels à projets

Merci !

Le Centre Français des Fonds et Fondations ne pourrait continuer à se développer sans tous les soutiens qu’il reçoit : initiatives et conseils, témoignages, partage d’expertise, mise en relation, accueil lors de réunions, aide logistique, soutiens financiers, Tous sont précieux pour le Centre !

Nous remercions les fondations qui nous accompagnent, les experts bénévoles et les stagiaires qui nous aident au quotidien : ils permettent au Centre Français des Fonds et Fondations de poursuivre les travaux engagés, de mettre en place de nouveaux projets, d’organiser davantage de réunions thématiques et de pérenniser les rendez-vous essentiels au secteur, à l'exemple de l'Atelier des Fondations.

L’équipe du Centre tient ainsi à remercier les stagiaires qui ont été accueillis en 2014 : Lena Stefanaggi, Clarisse Roussel, Anh-Mai Nguyen, Julie Gominon et Oumou Traoré et à leur souhaiter bonne route dans notre secteur !

Nos remerciements les plus chaleureux vont également aux experts bénévoles qui nous accompagnent : Laurent Desanges, Michele Hannover, Agnès Lamoureux, Thérèse Laval et Sandrine Maisano.

Ils nous soutiennent :

- Fondation Giacometti,
- Fondation Mérieux,
- Fondation Vasarely,
- Fondation de Lille,
- Fondation BNP Paribas,
- Fondation de France,
- Apprentis d’Auteuil,
- Institut Pasteur,
- Fondation Culture et Diversité,
- Fondation Daniel et Nina Carasso,
- Fondation Sciences Mathématiques de Paris,
- FACT (French American Charitable Trust),
- Fondation Bettencourt-Schueller,
- Fondation JM Bruneau,
- Fondation Hippocrène,
- Fondation Henriette Anne Doll
- Maison de la Chasse et de la Nature,
- KPMG,
- Fondation d’entreprise AG2R La Mondiale,
- Association Pierre Bellon,
- Fondation AlphaOmega,
- Fondation HSBC,
- Fondation Edmond de Rothschild,
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire,
- Fondation Robert Abdesselam,
- Fondation de l’université de Lyon,
- Amadeis,
- Crédit Coopératif,
- Caisses d’Epargne,
- PriceWatercoopers,
- Banque Transatlantique.

**Centre Français
des Fonds et Fondations**

34 bis, rue Vignon - 75009 Paris

Téléphone 01 83 79 03 52

info@centre-francais-fondations.org

www.centre-francais-fondations.org

